



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un nouveau chemin privé dans la commune de Chêne-Bougeries.

du 6 juillet 1955

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Chêne-Bougeries, en séance du 17 juin 1955, demandant au Conseil d'Etat d'approuver une nouvelle dénomination de chemin privé;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931;

vu la lettre des archives d'Etat, en date du 18 avril 1955, adressée à la commune de Chêne-Bougeries et au Département des travaux publics;

ARRÊTE :

Le nom de Chemin Saladin est donné au chemin privé qui sera créé sur les parcelles 11.296, 11.297 et 11.298, entre le chemin David Munier et le chemin des Fourches.

Cette dénomination rappelle le nom de la famille Saladin, qui possédait des terres dans la région de la Gradelle, au XVIII^{ème} siècle. La branche cadette a donné plusieurs personnages qui ont joué un rôle politique à Genève à cette époque. Son descendant fut Auguste Saladin dit Saladin de Saubé (1760-1822), membre du Conseil provisoire en 1813, puis délégué à la Diète en 1814. Auguste Saladin est un des promoteurs du mouvement d'indépendance et des négociateurs de l'Union de Genève à la Suisse.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

644

Certifié conforme

La chancellerie d'Etat:

Communiqué à :

Travaux 6 ex.
Stutler 1 ex.
Archives 1 ex.



A. Combet